

dépôt des dossiers jusqu'au 10 octobre 2015

Bourse BD de la SAIF

La Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe (SAIF) attribue annuellement une bourse BD à un auteur dessinateur et/ou scénariste de bande dessinée. Déposez votre cadidature avant le 10 octobre!

La Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe (SAIF) et le Centre International de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI) ont mis en place, depuis 2010, une action de soutien envers les dessinateurs et/ou scénaristes de bandes dessinées.

Appel à candidature

La SAIF s'engage en faveur de la création en attribuant annuellement une bourse BD à un auteur dessinateur et/ou scénariste de bande dessinée admis en résidence pour une durée de trois à six mois à la Maison des auteurs. Cette bourse d'un montant de 5 000 € est accordée pour un projet d'écriture et/ou de réalisation de bande dessinée.

Le jury est composé des membres de la Maison des auteurs auquel se joint un membre de la SAIF, en sa qualité d'auteur de bande dessinée.

Les précédents lauréats ont été Emre Orhun (2011), Laureline Mattiussi (2012), Karine Bernadou (2013), Rachel Deville (2014) et Benoît Preteseille (2015).

Téléchargez le dossier de candidature!

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de ces aides complémentaires et indissociables, les dossiers doivent être déposés auprès de la Maison des auteurs avant le mois d'octobre de chaque année. Pour être éligibles, les candidats doivent:

- être de nationalité française ou étrangère mais résidant fiscalement en France
- avoir déjà publié au moins un album de bandes dessinées
- être dessinateur et/ou scénariste de bande dessinée

Plus d'infos

Informations complémentaires sur le site de la SAIF et sur le site du Centre International de la Bande Dessinée et de l'Image.

Contact

Maison des photographes 205, rue Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

tel : 01 44 61 07 82 saif@saif.fr

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/bourse-bd-de-la-saif